



À l'assemblée annuelle de la NCSL, à Boston, M. René Jalbert reçoit une plaque honorifique de M. Bob Graig, président de l'Association nationale des services de sécurité, pour son action lors de l'irruption d'un homme armé dans la Chambre des députés du Québec.

LE 8 MAI DE RENÉ JALBERT

Le mardi 8 mai 1984, un individu en uniforme de combat et armé d'une mitraillette, a fait irruption dans l'Hôtel du Parlement de Québec par la porte de la Grande-Allée. Il a sur-le-champ abattu un messenger et blessé grièvement la préposée à l'accueil. Empruntant ensuite le couloir qui mène à la galerie des présidents, l'individu est monté au premier étage où il est entré dans la salle de l'Assemblée nationale. La commission des institutions de l'Assemblée s'appêtait à y siéger pour entendre le Directeur général des élections sur ses crédits budgétaires pour 1984-1985. L'individu tira au moins trois rafales de mitraillette, blessant plusieurs personnes dont deux mortellement. Une des personnes tuées était un fonc-

tionnaire du Directeur général des élections. L'autre était un page à l'Assemblée nationale depuis quelques années. Plusieurs des personnes blessées étaient fonctionnaires chez le Directeur général des élections, d'autres étaient des fonctionnaires de l'Assemblée nationale.

Le sergent d'armes de l'Assemblée nationale, M. René Jalbert, a alors entrepris des pourparlers avec l'individu afin de l'amener à la raison. Nous reproduisons ici le récit des événements décrits par le sergent d'armes lors de sa conférence de presse du mercredi 9 mai 1984. (Voir dans l'Actualité parlementaire, vol. 3, n° 6, la version intégrale de l'entrevue originale.)

M. Millette: Comment êtes-vous entré dans la Chambre?

M. Jalbert: Je suis arrivé à 9 h 30 et je me dirigeais vers mon bureau, lorsqu'on m'a dit qu'il y avait quelqu'un dans l'Assemblée nationale qui tirait de la carabine. J'ai pris l'ascenseur et je suis monté en Chambre. Lorsque je suis sorti de l'ascenseur, j'ai entendu une rafale. Je me suis avancé tranquillement et j'ai aperçu un homme assis sur le siège du président. Lorsqu'il m'a vu, il a tiré une autre rafale. C'est comme ça que je suis arrivé en Chambre.

M. Millette: Quel genre de conversation avez-vous eu avec cette personne?

M. Jalbert: Quand j'ai vu qu'il était habillé en militaire, j'ai essayé de me présenter à lui; je lui ai dit que j'étais aussi un militaire et que, s'il me le permettait, je sortirais ma carte d'identité de vétéran. Il m'a permis de le faire et j'ai sorti ma carte d'identité pour la lui présenter. Je lui ai alors demandé : «Étant donné que je vous ai présenté ma carte, pourriez-vous, vous aussi, me présenter une carte d'identité pour que je sache à qui je m'adresse?» Il a dit oui et il m'a présenté sa carte. C'est là que j'ai vu que c'était un M. Denis Lortie.

M. Rhéaume: Vous avez été en compagnie de M. Lortie durant plusieurs heures; est-ce que vous avez été son otage?

M. Jalbert: Pas du tout.

M. Rhéaume: À tout moment, vous auriez pu le quitter?

M. Jalbert: Non... Ce n'était pas une question d'otage. Lorsque j'ai réussi à le convaincre de me suivre à mon bureau, je lui ai dit : «Je ne voudrais pas que tu me pointes avec tes armes». Il était d'accord. À ce moment-là, il m'a dit : «Il y a des gens dans l'Assemblée nationale». Je ne savais pas qu'il avait déjà tué quelqu'un, je ne savais pas qu'il y avait encore quelqu'un en Chambre,

c'est lui qui me l'a dit. Je lui ai dit : «Écoute! je veux bien négocier avec toi, je veux bien placoter et t'aider mais on va le faire dans mon bureau. Cependant, avant d'aller là il faudrait que tu me promettes qu'on va laisser sortir les pages qui sont encore en Chambre». Il m'a dit : «Oui». J'ai dit : «Vous me le promettez?» Il m'a dit : «Oui». Il a levé son arme et j'ai dit aux pages : «Tous ceux qui sont dans la Chambre, sortez tout de suite!» Trois pages sont sorties. Lorsque ces personnes sont sorties, il ne restait qu'un agent de la paix qui était dans la galerie avec un *walkie-talkie*.

M. Rhéaume: Durant les conversations, est-ce que le militaire canadien a fait état de revendications ou d'objectifs? Est-ce qu'il voulait quelque chose, clairement ou de façon incohérente?

M. Jalbert: Je lui ai demandé, à plusieurs reprises : «Pourquoi fais-tu ce que tu fais là?» Il m'a dit : «Je veux sensibiliser tout le monde. Je veux sensibiliser le fédéral, le provincial et tout le monde.» C'est tout ce qu'il m'a dit. J'ai dit : «Écoutez! Vous voulez les sensibiliser, mais pourquoi, qu'est-ce que vous voulez leur dire?» «Ah! dit-il, c'est trop long, c'est trop difficile, on n'en parle pas, parlez-moi d'autre chose.»

J'ai changé de conversation et je suis revenu sur l'invitation qu'on aille dans mon bureau pour discuter parce que je voulais l'aider étant donné qu'il était un militaire et que moi aussi j'ai été un militaire. J'ai dit : «Peut-être qu'on peut trouver une solution à ton problème.» C'est là qu'il a accepté de venir avec moi.

M. Rhéaume: Mais, à la fin, est-ce qu'il est vrai qu'il voulait plutôt se livrer à la police militaire qu'à la Sûreté du Québec?

M. Jalbert: Oui. Après avoir discuté longuement avec lui, je lui ai fait une suggestion. Je lui ai dit : «Écoute! Si tu veux bien, je vais téléphoner à Valcartier, aux autorités militaires, étant donné que tu es un militaire et

que moi aussi, je suis un militaire. J'ai un ami là-bas; on va peut-être trouver une solution à ton problème. Est-ce que tu me permets de téléphoner?» Alors, il a dit : «Oui.» J'ai téléphoné au camp de Valcartier et j'ai parlé au colonel Armand Roy. J'ai expliqué au colonel Roy ce qui se passait et je lui ai expliqué aussi qu'il acceptait de se rendre à la police militaire. J'ai demandé à M. Roy s'il voulait m'envoyer deux policiers militaires. Il a dit : «Oui, ils vont être là dans une demi-heure ou trois quarts d'heure.» J'ai dit : «Merci.» C'est à ce moment-là que j'ai dit : Le caporal Lortie est juste devant moi; veux-tu lui parler?» J'ai dit au caporal : «Écoute! Au téléphone, il y a le colonel Armand Roy; veux-tu lui parler pour t'assurer que je parle vraiment à un militaire de Valcartier?» Alors, il a pris le téléphone et il a parlé au colonel Roy. Je ne sais pas ce que le colonel lui a dit, mais il acceptait ce que le colonel lui disait. Il s'est retourné et, à ce moment-là, il avait toujours son revolver dont le cran de sûreté était enlevé. Pendant qu'il parlait au téléphone, il était juste à côté de moi. Je lui ai dit : «Écoute! Avec ce revolver-là, tu m'énerves. Si tu le mets sur la table, je vais être moins nerveux et on va pouvoir discuter davantage.»

M. Rhéaume: Le revolver ou la mitraillette?

M. Jalbert: À ce moment-là, c'était le revolver, parce que la mitraillette, il l'avait mise sur mon bureau en avant de moi. Lorsque nous sommes sortis, il se tenait tout près de moi avec sa mitraillette. Je savais fort bien que les agents de la Sûreté du Québec, en me voyant sortir – je leur avais dit que je m'en venais – ils étaient certains qu'il ne me tirerait pas. Quand on est sorti, il y en avait un juste à droite, à environ deux ou trois pieds; il a pris ses mains et les a levées comme cela. Cela a rassuré énormément le caporal Lortie. Il devenait un peu plus calme. Là, j'ai eu de la misère à faire venir l'élevateur parce qu'il avait tiré dessus et les boutons étaient brisés. Je ne

savais pas si l'élève marchait ou non. Heureusement, l'élève est arrivé et on est entré tranquillement dans l'élève et en entrant je lui ai dit : «Ne t'énerve plus, on est maintenant en sécurité, on est tout seul et on est dans l'élève.» Il s'est calmé et il a baissé son arme.

Mme Lafontaine: Tout à l'heure, M. Jalbert, vous avez dit que vous ne vous considérez pas comme un otage. J'aimerais que vous nous décriviez un peu comment vous avez ressenti tout cela. Si vous ne vous êtes pas senti comme un otage, c'est que vous vous sentiez en sécurité. Cela paraît impossible.

M. Jalbert: La raison pour laquelle je ne me suis pas senti comme un otage, c'est que, quand on est arrivé dans mon bureau, cela faisait déjà peut-être 20 à 25 minutes qu'on négociait et qu'on parlait. Il avait déjà commencé à m'accepter ou à établir une espèce de relation, peut-être pas amicale mais il commençait à avoir plus confiance en moi. Lorsqu'on est entré dans mon bureau, pour lui montrer que j'étais sérieux, que je ne voulais pas le brusquer ou quoi que ce soit, je lui ai présenté ma secrétaire.

M. Lacombe: Votre secrétaire était là? Votre secrétaire n'avait pas été évacuée par la police?

M. Jalbert: Elle était dans mon bureau. La police ne savait pas que j'allais dans mon bureau à ce moment-là.

M. Lacombe: C'est invraisemblable. La police n'avait pas évacué l'édifice.

M. Jalbert: Pas à ce moment-là. C'était au début; ils n'avaient pas eu le temps. En rentrant dans le bureau je la lui présente; il se penche et il l'embrasse sur la joue. Je l'ai félicité; je lui ai dit : «Vous êtes un gentilhomme, caporal. Vous avez bien traité cette madame.» Et là, nous sommes entrés dans mon bureau. Je lui ai alors demandé de placer ses mitraillettes sur mon bureau, devant lui. Quelque temps après, lorsqu'il a parlé au colonel Roy au téléphone, il

a sorti de sa poche un revolver 9mm que je ne savais pas qu'il avait. Il l'a chargé et il l'avait dans la main comme cela et je me suis dit qu'il pouvait arriver un accident. C'est le seul temps où je me suis, un peu, senti mal à l'aise.

M. Rivest: Vous semblez parler de ce jeune homme avec beaucoup de sympathie. Qu'est-ce que vous éprouvez pour lui?

M. Jalbert: Eh! bien... Écoutez, c'est un jeune homme de 25 ans qui s'est mis dans un pétrin semblable. Évidemment, il y a quelque chose qui n'allait pas. Il y avait un problème et cela me faisait de la peine de voir un jeune homme qui gâchait sa vie comme cela. Et cela, je le lui ai répété à peu près dix fois pendant qu'on était dans mon bureau. J'ai essayé de lui faire comprendre que c'était une bêtise qu'il faisait et que s'il en faisait d'autres, il empirerait son cas. Alors, j'ai dit : «Il y a deux choses que tu peux faire. Tu peux te rendre aux prévôts c'est-à-dire la police militaire. Et je peux même téléphoner au padre (ce qu'on appelle un prêtre dans l'armée). C'est le colonel Arseneault qui est le padre du camp de Valcartier. Je lui ai dit : «Je vais l'appeler et tu vas lui parler au téléphone. Peut-être qu'il va t'aider. Peut-être qu'avec lui, toi et moi, nous allons peut-être trouver une solution pour résoudre ton problème.»

M. McKenzie: Est-ce qu'il a parlé à d'autres personnes?

M. Jalbert: Oui. Je ne me rappelle plus quelle heure il était; j'ai reçu un appel téléphonique d'un autre ami militaire qui est à la «base mobile» de Montréal. C'était le colonel Painchaud qui est un ami intime et avec qui j'ai servi dans l'armée. Il m'a appelé pour savoir comment je me portais. Il a dit : «Comment ça va, René? As-tu des problèmes?» J'ai dit : «Écoute, Jacques, tout va bien. J'ai le caporal Lortie devant moi. Il va très bien.» Jacques a dit : «Si tu as besoin de quelque chose,

je vais sauter dans un hélicoptère et je vais aller t'aider. Si tu as besoin de quoi que ce soit...» J'ai dit : «Il n'y a pas de problème. Si tu veux, tu vas parler au caporal Lortie et il n'y aura pas de problème.» J'ai dit : «Caporal Lortie, voulez-vous parler au colonel Painchaud?» Il dit : «Oui.» Alors, j'ai dit : «Écoute, Jacques, le caporal va te parler et tu vas voir que c'est un bon gars.» Je lui ai passé le téléphone et il a parlé au moins pendant quatre minutes avec lui. Cela l'a beaucoup rassuré, je crois. Il était beaucoup moins nerveux. Plus il parlait avec des gens, moins il devenait nerveux.

Mme Tellier: Pendant votre longue conversation, est-ce qu'il vous a parlé de ce qui s'est passé à la Citadelle et est-ce qu'il a expliqué pourquoi il est allé tirer à la Citadelle?

M. Jalbert: Je lui ai posé cette question parce que c'est lui qui m'a dit qu'il était allé à la Citadelle. Il a dit : «Je suis allé là et j'ai tiré dans les fenêtres. Alors, j'ai arrêté et je suis venu ici.» C'est tout ce qu'il m'a dit. Je lui ai demandé pourquoi, encore, et il m'a répondu la même chose. Il a dit plusieurs fois : «C'est mon esprit qui a fait cela; ce n'est pas moi, c'est mon esprit.» Je lui ai dit : «Pourquoi ton esprit t'a dit de faire cela?» Il a répondu : «Je ne le sais pas, c'est mon esprit qui me le fait faire. Ce n'est pas moi qui fais cela, c'est mon esprit.» C'est tout ce qu'il a dit.

M. Lacombe: Est-ce qu'il a demandé, au cours de la journée, de discuter avec des membres de sa famille?

M. Jalbert: La question que vous mentionnez, je l'avais complètement oubliée. Durant nos nombreuses conversations, à un certain moment donné, je lui ai demandé : «Est-ce que vous êtes marié, caporal?» Il m'a dit : «Je ne veux pas que vous me parliez de mes affaires personnelles, changez de conversation.» J'ai dit : «Écoute! tu dois avoir une

mère, tu dois avoir une femme ou des enfants. Moi, je suis marié et ce que tu fais là, si c'était moi qui le faisais, cela ferait mal à ma femme ou à mes enfants.» Il a dit : «Je ne veux pas que vous me parliez de mes affaires personnelles.» Il a voulu changer de conversation.

M. DeBlois: M. Jalbert, je vous écoute et je suis un peu fasciné. Je voudrais vous demander si vous étiez conscient de ce que vous faisiez – vous n'aviez pas de veste anti-balles – dans les premières secondes que vous avez affronté M. Lortie. Au fond, vous étiez prêt à donner votre vie pour l'Assemblée nationale. J'aimerais savoir ce que vous ressentiez à ce moment précis. Qu'est-ce qui vous a poussé à poser ce geste qui, à première vue, est d'une audace peu commune?

M. Jalbert: Je savais que nous avions ce matin-là, une commission qui commençait à 10 heures. C'est pour cela que je suis arrivé à 9 h 30 pour me rendre en Chambre et voir si les pages avaient préparé la salle. Lorsque j'ai entendu la première rafale, j'étais plutôt curieux d'aller voir ce qui se passait pour être capable de juger ou prendre une décision et faire quelque chose. Lorsque je l'ai vu, assis sur le siège du président et qu'il était habillé en militaire, ma première réaction a été : Si je peux m'identifier à lui comme militaire, je vais pouvoir lui parler et l'arrêter de tirer. C'est précisément ce

qui est arrivé. Je n'ai pas pensé, à ce moment-là, que j'étais en danger. Quand il m'a dit : «Oui, montre-moi ta carte.» À ce moment-là, j'ai commencé à avoir un peu plus confiance en lui et en moi surtout.

M. Tremblay: À ce moment-là est-ce qu'il a tiré en votre direction quand vous êtes entré à l'Assemblée nationale? Vous avez dit qu'il a tiré une rafale. Est-ce que c'était en votre direction?

M. Jalbert: La première rafale qu'il a tirée, je crois que c'était dans l'horloge. Je ne m'en rappelle plus. La deuxième rafale, cela a été de gauche à droite et cela s'est dirigé sur les sièges à droite, à peu près le cinquième ou le sixième ou le quatrième. Je ne m'en rappelle plus. Tout le bois volait partout, et les douilles.

M. Girard: M. Jalbert, il a été question, hier, de la possibilité que des explosifs aient pu avoir été placés quelque part dans l'édifice et on a effectué une fouille systématique de l'édifice. Au cours des entretiens que vous avez eus avec le caporal Lortie, est-ce que celui-ci vous a fait part de quelque chose en ce sens-là et est-ce que des explosifs ont effectivement été trouvés dans l'édifice du Parlement.

M. Jalbert: Lorsqu'il était dans mon bureau, je lui ai demandé s'il avait

des bombes avec lui ou des grenades. Il m'a dit : «Non.» Je lui ai dit : «Êtes-vous capable de me le prouver? Levez-vous, ouvrez votre chemise et montrez-moi si vous avez des grenades.» Il s'est levé et j'ai dit : «Me permettez-vous de vous fouiller.» Il a dit : «Oui.» Il s'est avancé devant moi – il avait son revolver dans la main – et je l'ai fouillé par les jambes en commençant par en bas en montant. Je lui ai demandé de se retourner, parce que je ne voulais pas avoir le revolver dans la figure.

Il s'est retourné vers la droite et j'ai fouillé en arrière et sur le dos, et il n'y avait pas de grenade. Je lui ai demandé : «Dans votre voiture, est-ce que vous avez des bombes ou des explosifs?» Il a dit : «Non. Dans ma voiture, tout ce que j'ai, c'est mes affaires personnelles.»

M. Pelletier: Vous parliez tantôt de cet individu. Vous avez appris à le connaître au fil des heures. Est-ce que vous avez senti qu'il regrettait ses gestes?

M. Jalbert: Deux fois il m'a mentionné qu'il regrettait la folie qu'il venait de faire. Il avait les larmes aux yeux. J'ai dit : «Écoute, pleure, cela va te soulager, laisse-toi aller, pleure tant que tu voudras; on est seuls, tous les deux, et je ne le dirai à personne...» Là, il a pleuré pendant peut-être une minute ou deux. Il s'est ressaisi. Là, il était beaucoup plus calme.